

50% des déclarations effectuées via le portail électronique



© D.
R.

Plus de 50% des déclarations annuelles des salariés auprès de la Cnas (Caisse nationale de sécurité sociale pour les travailleurs salariés) pour 2019 dans la wilaya de Tébessa ont été effectués via le portail électronique, a indiqué le directeur de l'antenne locale, Abdelaali Allaoui.

“4329 déclarations de salariés ont été enregistrées au cours de l'année 2019, dont 2737 via le portail électronique et 1529 déclarations de manière classique”, a précisé le responsable en marge d'une journée d'information sur les déclarations annuelles des salaires et des salariés (DAS).